

Unifergie référence CP-Solar



Depuis le 20 mai 2010, Unifergie a officiellement référencé CP-Solar en tant que fournisseur de modules photovoltaïques, enregistré dans leur base de données.

Qui est Unifergie ?

Filiale du Credit Agricole, Unifergie finance en crédit-bail des projets liés au développement durable, à savoir la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement.

Quels sont les avantages ?

Votre projet de financement a de grandes chances d'aboutir pour deux raisons :

- 1. Unifergie finance le projet déposé.*
- 2. CP-Solar est enregistré dans la base de données d'Unifergie comme fournisseur de modules photovoltaïques. Ce référencement assure la validation technique de votre projet.*

➡ Email : service@cp-solar.com

Les modules CP-Solar obtiennent la Norme Française (NF)

Bien plus qu'un label, l'AFNOR s'engage en délivrant le certificat NF, à garantir la totale conformité des modules CP-Solar avec les règles en vigueur en France concernant les panneaux photovoltaïques.

Que vérifie l'ANFOR ?

- ✓ La sécurité électrique
- ✓ La qualité des matériaux
- ✓ La résistance mécanique
- ✓ Le bon fonctionnement



www.cp-solar.com

www.cp-solar-europe.eu

www.cp-invest.com